

**Conseil
Municipal
Du
04/12/2008**

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 28/11/2008
et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : 11

Président de séance

**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**M. Jean Pierre
POUGET**

**DELIBERATION N°
54**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
 / 2008
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
 / 2008
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

* * *

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE HUIT, le quatre décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M BAGUET Thierry, Mme BOHN Christelle, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, M SCHULER Jérôme, Mlle WAIL Mariam.

**ETAIENT EXCUSES
OU ABSENTS** :
M. BERSOT Alain

Pouvoir donné à :

Gratuité Scolaire
Attribution d'une subvention

Décision prise à l'unanimité:

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer la subvention suivante :

Collège GEROME (Gratuité scolaire - demande du 23/09/2008)	17 €
------------------------------------------------------------	-------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS